

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 1er avril 2015 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin. Le conseiller M. Yvan St-Amour a motivé son absence.

2015-04-R4880 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2015-04-R4881 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 2 mars 2015
- 0.4 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Résolution pour programme TECQ – 2014-2018
- 300.3 Résolution d'achat V.T.T.

Administration générale

- 100.1 Bureau municipal – Soumission travaux remplacement fondation sous-sol
- 100.2 Remboursement taxes trop payés M. Leclair
- 100.3 Maison de la famille – Transfert au camp le Terrier
- 100.4 Aidants naturels – demande de contribution financière
- 100.5 CEHG – Bourses d'études 2014-2015

Conseil municipal

- 110.1 MRC – Demande à Greenpeace – impacts entreprises de production

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes dus, à payer et salaires au 31-03-15

Sécurité publique

200.1

Environnement

400.1

Aménagement et urbanisme

600.1

Loisirs, culture et bibliothèque

700.1

Correspondance officielle reçues

800.1 Mun. Lac Ste-Marie – Logiciel de comptabilité Modélium
MRC

800.2 Mun. Lac Ste-Marie – Persévérance scolaire

Varia

Période de questions et parole au public

Levée de la séance

Adoptée.

2015-04-R4882 Adoption du procès-verbal – séance ordinaire du 2 mars 2015

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2015-04-R4883 Contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

La municipalité s'engage à rétablir le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée.

2015-04-R4884 Achat V.T.T.

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix pour l'achat d'un V.T.T. usagé;

ATTENDU QUE les Sports Dault et Frères en avait un qui convenait à la municipalité soit un Polaris Sportsman 550 de l'année 2009 au coût de 4895.00\$ plus taxes en plus des plaques pour l'année;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud fasse l'achat de ce véhicule au coût total de 5707.93\$ taxes comprises et plaque pour l'année 2015-2016 et que ce montant soit pris à même le surplus accumulé.

Adoptée.

2015-04-R4885 Soumission pour fondation du bâtiment municipal

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions par invitation à quatre entrepreneurs de la région pour la reconstruction de la fondation du bâtiment municipal;

ATTENDU QUE nous avons reçu qu'une seule soumission des entreprises MA-Mi inc. au montant de 99 223.43\$ taxes incluses;

ATTENDU QUE le service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau a été mandaté pour la production des appels d'offre et de l'analyse des offres de service;

ATTENDU QUE le SGM recommande à la municipalité d'Egan-Sud d'accepter la soumission des entreprises Ma-Mi inc. au montant de 99 223.43 taxes incluses;

ATTENDU QUE les coûts de ces travaux seront payés avec les surplus réservés;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission des entreprises Ma-Mi inc. et accepte que le SGM de la Vallée-de-la-Gatineau soit mandaté afin de faire le suivi de ces travaux.

Adoptée.

2015-04-R4886 Remboursement de taxes trop payé en 2014

ATTENDU QUE M. Aldéric Leclair a payé ses taxes municipales au complet en 2014;

ATTENDU QU' à la fin de 2014 il y a eu un crédit de taxes puisque son évaluation a baissée suite à une vente de terrain;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité rembourse à M. Leclair un montant de 169.87\$ qu'il a trop payé pour l'année 2014.

Adoptée.

2015-04-R4887 Camp de jour 2015

ATTENDU QUE la Maison de la Famille s'est penché sur l'avenir des camps de jour et a remis en question son rôle dans la prise en charge de ce projet;

ATTENDU QUE la fondation du camp le terrier a mentionné son intérêt à reprendre le mandat de gestion des camps de jour de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et que la Maison de la Famille a décidé de se retirer du projet des camps de jour;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud participe depuis plusieurs années à ces camps de jour pour la population de la municipalité;

EN CONSEQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de continuer à participer à cette activité en collaboration avec le camp le Terrier et que ces derniers pourront répondre de façon plus adéquate aux besoins des parents de notre communauté.

Adoptée.

2015-04-R4888 Demande contribution financière aidants naturels

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de faire un don au montant de 150\$ à Voix et solidarité des aidants naturels de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

2015-04-R4889 Bourses d'études élèves secondaires

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don de 100\$ chacun (un garçon, une fille) qui obtiendront leur diplôme d'études secondaires et qui poursuivront les études post-secondaires. Il est résolu également que ces récipiendaires devront être résidents de la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

2015-04-R4890 Adoption des comptes payés et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes suivants soient payés :

| | |
|---|-------------|
| Les comptes payés au 31 mars 2015 au montant de | 24 913.98\$ |
| Les comptes à payer au 31 mars 2015 au montant de | 37 318.11\$ |
| Les salaires payés au 31 mars 2015 au montant de | 8 931.20\$ |

Adoptée.

2015-04-R4891 Appui Municipalité Lac Ste-Marie – Logiciel MRC

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une résolution de la municipalité de Lac Ste-Marie concernant le logiciel de comptabilité Modélium de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;

ATTENDU QUE la MRCVG envisage de mettre en œuvre le logiciel de gestion Modélium qui n'est pas compatible avec le logiciel de gestion municipale PG Solution qui est présentement le logiciel de la municipalité d'Egan-Sud ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud demande elle aussi à la MRC de faire en sorte que les municipalités et la MRCVG communique à l'aide d'un langage informatique commun.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud appui la municipalité de Lac Ste-Marie dans sa demande à la MRCVG de vérifier auprès d'autres fournisseurs, pour comparer les produits et les prix des logiciels en modernisation d'évaluation foncière avant d'acheter un logiciel ;

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Un contribuable demande aux membres du conseil quelles étaient leurs opinions concernant des études sur les fusions.

Il demande également si la municipalité participait financièrement aux cliniques de santé de Gracefield et de Grand-Remous.

2015-04-R4892 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20h00.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière